

*Initiatives ministérielles*

structure de commandement et de contrôle; j'approuve que nous marchions dans cette voie.

J'aimerais que le député fasse bénéficier la Chambre de son expérience et nous dise s'il voit cela comme quelque chose qui peut arriver d'une manière plus ordonnée et plus régulière à l'avenir.

**M. Walker:** Monsieur le Président, cela nous amène à penser que personne d'entre nous ne sait trop pour l'instant ce qui se passera dans le monde. Nous assistons à la fin d'un conflit entre les grandes puissances que sont l'Union soviétique et les États-Unis. On retire les armées conventionnelles des fronts européens. On a tenu de longues discussions et conclu de nouvelles ententes au sujet de l'arsenal nucléaire. Il se produit un revirement réel entre ces deux puissances.

Pour ma part, je suis très optimiste. Je souhaite aux dirigeants soviétiques toute la bonne volonté du monde pour surmonter les difficultés qu'ils éprouvent dans leur économie et dans tous les secteurs d'action politique où ils ont tellement de retard sur les autres pays. Ils ont actuellement besoin de l'appui massif du reste du monde.

Au moment où nous réglerons cette question—peut-être est-ce un aspect que quelques-uns des universitaires pourront nous aider à comprendre—et ce conflit, nous constaterons que les conflits régionaux peuvent entraîner des hostilités aussi graves que celles que nous n'associons autrefois qu'aux grandes puissances.

L'Irak a non seulement une armée imposante et bien entraînée qui vient de survivre à une lutte de sept ans contre l'Iran, mais aussi des armes chimiques et, peut-être, des missiles de longue portée. Nous ne pensons pas qu'il ait un arsenal nucléaire, du moins, nous l'espérons. La puissance de cette force a changé radicalement par rapport à celle que nous aurions pu voir dans les années 50 et 60.

Au moment où nous réglons un important conflit dans une partie du monde, nous assistons à un autre au Moyen-Orient. Au Moyen-Orient, il n'y a pas que le conflit entre l'Irak et le Koweït, mais également avec d'autres voisins. Bien sûr, c'est pour cette raison qu'on a proposé un plan de paix et un comité du Moyen-Orient. À mon avis, tous les députés de la Chambre devraient appuyer cette proposition.

À mon sens, le fait que ces 30 pays oeuvrent ensemble et que chaque mesure qu'ils ont prise a été appliquée très soigneusement et de façon très planifiée témoigne de la volonté de leurs dirigeants d'assurer le succès de cette entreprise.

À terme, il faudra prendre des décisions cruciales. Comment décidons-nous que le blocus est efficace? Qui prendra cette décision? Si on détermine que le blocus n'a pas fonctionné, qui prendra alors la décision suivante? Et une fois cette décision prise, qui la mettra en oeuvre?

Ce sont des points très importants à considérer. Je crois que le député a raison de me demander de réfléchir à ces questions.

**M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway):** Monsieur le Président, je serai bref. J'ai écouté attentivement la déclaration du député. Ayant déjà travaillé avec lui au Comité permanent des droits de la personne et au sous-comité des droits de la personne à l'étranger, je sais qu'il a beaucoup réfléchi à cette question.

Le député pourrait-il cependant clarifier sa position sur la résolution à l'étude? La Chambre a été saisie d'une résolution et il y a aussi un amendement et un sous-amendement. A-t-il l'intention d'appuyer cette résolution, si l'amendement n'est pas adopté?

**M. Walker:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour sa question. J'ai apprécié, moi aussi, l'esprit d'équipe dans lequel nous avons travaillé à bien des questions au Comité des droits de la personne.

Ce débat est l'un des plus importants débats actuels, non seulement parce que nous étudions des questions qui touchent au conflit entre l'Irak, le Koweït et les Nations Unies, mais aussi parce que nous discutons de questions très fondamentales concernant les Nations Unies.

Quand j'écoutais ces questions, je me disais que nous ne parlons pas seulement de la situation actuelle au Moyen-Orient, mais aussi de ce que nous ferons quand ce conflit sera terminé. Par exemple, si le blocus réussit et si la souveraineté du Koweït est rétablie, allons-nous laisser le Koweït à la merci de l'Irak, comme un champ de bataille où il peut revenir à sa guise? Allons-nous continuer de tolérer que son régime soit l'un des plus antidémocratiques de la région? Ou au contraire, allons-nous faire preuve d'initiative et nous demander: maintenant